

Exercice d'intégration tenant lieu de préface

Nous aurions pu réviser l'anatomophysiologie pour comprendre le travail de l'articulation. Là, l'articulation permet de joindre (deux bouts) pour permettre la locomotion. C'est mettre ensemble pour bouger, changer (de place) voire aller ou ... gesticuler !

Nous aurions pu réviser le droit qui n'est que travail articulé. L'article de la loi n'est qu'une partie de celle-ci. C'est la coordination des articles qui peut faire loi et donc cadre. C'est un autre article encore, que celui du journal ou de la mort. C'est bon à savoir !

Nous aurions pu réviser la grammaire avec ses articles tantôt déterminés, tantôt indéterminés. Nous aurions pu réviser l'économie et son chapitre sur le commerce mais un cadre n'a rien à vendre. Pourtant aujourd'hui, nous avons cours de diction. Les cadres n'auraient pas la santé éloquente, seraient-ils dyspraxiques ? « *Articules quand tu cadres !* » Articuler, c'est prononcer (distinctement) soit énoncer, exprimer, expliciter, proférer, déchiffrer, épeler (même l'œuf). Avez-vous quelque(s) chose(s) à dire, à déclarer : difficile de s'en dédouaner, non ? Articuler, c'est (prononcer) dis-tin-c-te-ment, avec discernement, avec entendement, se faire entendre, se faire comprendre et se faire obéir. Quand dire devient faire et te voilà, cadre !

Ici, le champ de la problématique n'est qu'un exemple pour plaire aux soignants que vous étiez, que vous êtes. Il n'est qu'un exemplaire tant le nombre d'articulations à distinguer est conséquent ; quel réseau mais quel travail, quel travail mais quels résultats ! Le cadre est et il restera dans l'*entre*. La séance de logopédie commence, écoutez-bien !

Bonne lecture en compagnie de Cindy, une *Studiolo*.

PATRICK